



Etablissement
Conventionné
CNED-MLF

N° de matricule :

Date de départ définitif :

2018-2019

FICHE DE RÉINSCRIPTION

Photo

Récente

NOM : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité(s) : Sexe : M F

Classe demandée pour 2018-2019 :

Classe fréquentée au collège Cours Sévigné en 2017-2018 :

SANTÉ (Observations) :

NOM du père : NOM de la mère :

Prénoms : Prénoms :

Adresse postale : **BP**

Quartier d'habitation

Tél. Dom/Bur : / Tél. Dom/Bur : /

Portable : **Portable** :

Adresse mail :@..... **Adresse mail**@.....

Profession : Profession :

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : Nom de l'entreprise ou de l'organisme:

.....

FRERES ET SŒURS

| NOM PRENOMS | DATE DE NAISSANCE | ETABLISSEMENT FREQUENTE | CLASSE |
|-------------|----------------------|-------------------------|--------|
| | | | |
| | | | |

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM et Prénoms :

Lien avec l'élève : **Portable** :

Tél. Bur/ Dom. : Adresse mail :@.....

REGLEMENT FINANCIER

Frais d'inscription annuelle au CNED : 377.175 FCFA

Frais d'écolage annuels : 2.275.000 FCFA (2.212.500 FCFA frais d'écolage, frais d'inscription : 60.000 FCFA, assurance : 2500 FCFA), payables en trois appels de fonds.

TOTAL (frais d'écolage et frais CNED): 2.652.175 FCFA

| 1 ^{er} appel de fonds | 2 ^{ème} appel de fonds | 3 ^{ème} appel de fonds |
|---|---|---|
| Date limite de paiement : 31/05/2018 | Date limite de paiement : 15/12/2018 | Date limite de paiement : 15/02/2019 |
| 1.287.175 FCFA (910.000 FCFA et 377.175 FCFA CNED) | 796.000 FCFA | 569.000 FCFA |

En cas de règlement en espèces, un droit de timbre fiscal sera perçu en fonction des montants encaissés (de 100 F CFA à 5000 F CFA)

Les règlements par chèque seront faits à l'ordre de : APE COURS SEVIGNE.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION AVANT le 31/05/2018 : elle n'aura lieu qu'après la fourniture de toutes les pièces et le règlement du 1^{er} appel de fonds.

Dans le cas contraire, le nom de l'enfant n'apparaîtra pas sur les listes de classes.

Le collège Cours Sévigné compte parmi ses effectifs des élèves boursiers.

Les familles françaises sont invitées à demander leur dossier de dérogation de bourses afin d'en faire bénéficier leurs enfants, aux dates convenues.

| Reçu par la Secrétaire | Avis de la CPE | Décision du Principal |
|------------------------|-------------------|-----------------------|
| Abidjan, le | Abidjan, le | Abidjan, le..... |

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur du collège et du règlement intérieur de l'APE.

Je m'engage à m'acquitter des sommes demandées aux dates convenues.

Dans le cas contraire et selon l'article 4 du règlement intérieur de l'APE Cours Sévigné, mon enfant ne sera pas admis en classe.

Abidjan, le

Signature des parents